



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

DOM : Guyane

Question écrite n° 115850

Texte de la question

Mme Christiane Taubira interroge M. le ministre de la santé et des solidarités sur les préconisations contenues dans le rapport de la Société française de santé publique, consacré à la prévention de la tuberculose. La Guyane étant le seul département où il est recommandé de maintenir l'obligation vaccinale, au regard des risques liés à une exposition permanente principalement due, selon les experts consultés, à la récurrence de l'agent infectieux sur le continent sud-américain, elle lui demande quelles dispositions sont prévues pour s'assurer de l'application de cette recommandation. Le monovax (vaccin à bague multipoints réputé très pratique à l'usage) n'étant plus disponible sur le marché, le procédé alternatif de vaccination fait appel à une piqûre intradermique qui suppose une plus grande maîtrise technique. Considérant l'état de la démographie médicale et les lourdes conséquences notamment sur les patients bénéficiaires de la CMU et de l'AME, elle demande quelles garanties sont apportées sur le dépistage, le suivi et le traitement des porteurs potentiels du microbe, et comment s'organise l'indispensable coopération avec les pays limitrophes et ceux des bassins amazonien et caribéen constituant des gisements de main-d'oeuvre et de candidats aux flux migratoires. Elle rappelle que, en dépit d'une forte et fructueuse coopération entre l'IRD et les organismes de recherche boliviens ayant abouti à un kit-diagnostic de la maladie de Chagas, le test validé en 2002 n'était toujours pas en usage en Guyane fin 2005. Aucun dispositif de rechange n'avait été mis en place, malgré l'existence de tests biomoléculaires conçus par le laboratoire du CHAR à Cayenne, les tests Elisa et Chagatek fournis par le Brésil et par BioMérieux n'ayant été utilisés qu'à la fin du troisième trimestre 2005. Considérant la prophylaxie comme une condition déterminante de santé publique, essentielle sur un territoire aussi isolé que la Guyane (liaisons aériennes réduites et coûteuses, coopérations médicales épisodiques, barrières linguistiques, freins institutionnels...), elle le prie de faire connaître les mesures envisagées pour assurer l'efficacité des actes de prévention.

Données clés

Auteur : [Mme Christiane Taubira](#)

Circonscription : Guyane (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 115850

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 janvier 2007, page 500